

VILLERS NOUVELLES

WWW.VILLERSLESNANCY.FR

N°

70

AUTOMNE
2021

Journal municipal
d'informations



VILLERS
lès —
NANCY



LE RENDEZ-VOUS

RÉPUBLIQUE EN TÊTE[SI]

A la une

UNE ESPLANADE GERMAINE TAILLEFERRE

En 2018/2019, des collégiens, sous la conduite de leurs professeurs, ont travaillé dans le cadre d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) sur le thème « Quelle place pour les femmes ? ».

L'objectif était de proposer à la Ville une personnalité féminine pour dénommer la place sur laquelle se trouve l'entrée principale du collège. Celui de Sophie Scholl, résistante allemande au nazisme, s'est imposé mais la Ville avait également eu un coup de cœur pour Germaine Tailleferre.

L'esplanade située devant l'église Saint-Bernard à Clairlieu, a été inaugurée le 18 septembre 2021 avec la complicité des anciennes élèves Solène, Lisa et Amélie du collège George Chepfer, des commerçants du marché de Clairlieu, du Jardin botanique Jean-Marie Pelt, de la MJC Jean Savine, de l'association MusicaVillers, de Sonia Roussey et de l'association Villers BD.



Solène, Lisa, Amélie, les anciennes élèves du collège George Chepfer, ont dévoilé la plaque de l'esplanade Germaine Tailleferre avec François Werner.



François WERNER
Maire de Villers-lès-Nancy,
Vice-président de
la Métropole

Le thème choisi pour l'édition 2020 de République en Tête, finalement reporté à cette année, ne pouvait pas mieux tomber : sport et citoyenneté.

Au moment où la pandémie a coupé beaucoup de nos liens sociaux, on s'aperçoit à quel point ces moments de rencontre, de partage, de confrontation, d'émulation nous étaient essentiels. Les clubs sportifs, comme les associations, ont repris leurs activités, pour le plus grand bonheur des pratiquants. Mais tous ne sont pas revenus, tout comme les bénévoles d'ailleurs. Et c'est autant de perdu pour chacun mais aussi pour le vivre ensemble.

Le programme de République en Tête, tout comme les travaux sur nos équipements sportifs ou culturels (MJC Jean Savine, Cosec Marie Marvingt, Gymnase Alice Milliat, Maison des Associations...), sont fait pour donner au plus grand nombre l'envie et les moyens de s'investir, chacun à sa façon, dans des activités collectives! Découvrez le dans ce magazine.

D'une autre manière, l'urbanisme aussi construit notre vie en commun. Comment préserver l'environnement, donner un toit à chacun, faciliter les mobilités, trouver plus d'emplois près de chez soi, permettre les loisirs individuels ou collectifs, préserver la tranquillité et la sécurité... ce sont toutes ces questions, parfois contradictoires, qu'un plan d'urbanisme doit organiser ou accompagner. Le dossier de ce mois ci permet de mieux savoir comment cela marche, comment sont prises les décisions et quel est le rôle des citoyens dans leurs élaborations. C'est le moment de s'informer, alors qu'approche l'échéance du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour 2023!

Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

À la une 2	Zoom sur 7	Agenda 18-20
Une esplanade Germaine Tailleferre	L'antenne emploi	Vie municipale 21
Édito 3	L'événement République en tête[s] 8-9	Etat civil 22
En bref 4-6	Dossier urbanisme 10-17	Tribunes libres 23



Directeur de publication : François Werner *Crédits textes* : service communication de Villers-lès-Nancy
Crédits photos et illustrations : Ville de Villers-lès-Nancy, Pexels, Pixabay, Skitterphoto, Freepik et photos libres de droits
Conception et réalisation : service communication de Villers-lès-Nancy, communication@villerslesnancy.fr
Tirages : 8 000 ex. *Impression* : Bialec *Dépôt légal* : Bibliothèque municipale de Nancy
Villers Nouvelles n° 70 - Automne 2021

En bref...



OPÉRATION GRAND CŒUR : BRAVO, VOUS ÊTES SOLIDAIRES !

Villers-lès-Nancy, en lien avec les commerçants et les associations, s'est mobilisée en faveur des étudiants et des familles en situation précaire tout au long de la période de covid avec l'**opération Grand cœur**.

Parmi les actions lancées en mars 2021, celle des **suspendus** a rencontré un joli succès grâce à votre solidarité. Sur le principe des « cafés suspendus », un acheté et un offert en attente d'un client qui ne peut se l'acheter, les commerçants ont mis à disposition :

- des repas par les restaurateurs Le Criquet, Maître Marcel et The Chic'n sur les marchés,
- des baguettes chez les boulangers Jérémy Mion, La Fabrique - Maison Grandmaire et Miller Tradition,
- des produits d'hygiène et de santé dans les pharmacies des Aiguillettes, La Clairière, Placieux, Petitjean et Sainte-Thérèse,
- du miel sur les marchés chez Miel de l'Abbaye,
- des produits capillaires ou de beauté dans les salons de coiffure Mélody Coiff et L'Astrakan,
- des articles à la Librairie de l'Asnée,

Le service solidarité de la Ville prendra attache directement auprès des familles bénéficiaires pour redistribuer notamment les produits d'hygiène collectés auprès des pharmacies qui poursuivent l'opération.



STAN ME GUIDE !

Complémentaire au service Handistan et aux aménagements réalisés en continu sur tout le réseau, **Stan me guide** vient enrichir l'offre globale d'accessibilité du réseau Stan. Ce nouveau service d'accompagnement forme les voyageurs à toutes les étapes du déplacement, depuis leur point de départ (leur domicile ou autre) jusqu'au retour à ce point de départ avec une aide pour :

- S'orienter : se rendre à l'arrêt, repérer la ligne.
- Rechercher des informations sur le plan, les fiches horaires, le site Internet, s'inscrire pour recevoir les infos trafic.
- Acheter un titre : avec des conseils sur le titre le plus adapté et l'achat auprès du conducteur ou d'un distributeur de titres.
- Monter dans le véhicule, valider et s'installer.
- Repérer l'arrêt de descente, faire correspondance.

Ce nouveau service est destiné :

- aux personnes ayant des difficultés pour utiliser le bus ou le tram et qui ont besoin d'être accompagnées,
- aux personnes en situation de handicap.

Retrouvez toutes les infos sur www.reseau-stan.com, rubrique Se déplacer, puis Accessibilité ou en flashant directement ce QRcode.





Parmi les objectifs du comité économique, Eric Keiflin, conseiller délégué aux relations avec les acteurs économiques et Nicolas Aussedat, directeur général adjoint de la ville de Villers-lès-Nancy ouvriront la réflexion sur les sujets structurants du territoire avec les acteurs économiques qui y sont implantés.

LE COMITÉ ÉCONOMIQUE VILLAROIS : 3 QUESTIONS À ÉRIC KEIFLIN, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUX RELATIONS AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

Vous animez le comité économique villarois dont la première rencontre s'est déroulée le 30 septembre dernier. Pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste et sur quoi vous travaillez ?

Il s'agit dans un premier temps de développer et pérenniser un lien privilégié entre les élus locaux et les acteurs économiques via un panel représentatif. Commerçants, artisans, professions libérales, entreprises, professionnels de santé et Université de Lorraine : tous ces collègues sont représentés au sein du comité.

Nous souhaitons aussi faciliter les échanges et les rencontres entre professionnels sur l'ensemble des 3 zones géographiques de la ville (Clairlieu Brabois, Centre Village et Placieux Baudricourt).

Notre objectif est de traiter les questions de proximité et d'adapter, avec l'expertise de ces acteurs, des politiques publiques en faveur de l'économie, toujours en lien avec les évolutions environnementales et sociales.

La volonté est aussi de communiquer plus largement à l'ensemble des professionnels de la ville les décisions qui seront prises.

Concrètement, qu'attendent les acteurs économiques locaux que vous avez rencontrés ?

Ils sont demandeurs de ce partenariat et nous ont déjà soumis des questions et des besoins en matière de circulation, de voirie, d'environnement, d'implantation et de sécurité.

Ils attendent également que le comité soit un relais d'information, notamment autour des projets métropolitains qui peuvent impacter directement notre territoire.

Quels sont les principaux enjeux en 2022 pour le comité économique ?

Les enjeux du comité économique pour 2022 seront d'aborder rapidement des sujets importants avec nos partenaires : le transport, l'accessibilité, la sécurité.

Nous souhaitons atteindre et maintenir un rythme régulier d'échanges avec les membres et pouvoir aussi organiser des groupes de travail et des réunions d'information au cours desquels nous donnerons la parole à des experts ou des intervenants extérieurs pour approfondir certains sujets.

En bref...



LES BEAUX ESPACES DE LA MAISON NA !

La maison Na ? c'est un lieu dédié au travail dans une ambiance cocooning !

Des bureaux, trois salles de réunion, équipés en wifi haut débit, avec grand écran, sont disponibles à la location selon les besoins : à la journée, à la semaine, au mois. La grande cuisine commune permet le partage de pauses, tout comme le jardin aménagé, quand le temps le permet.

Amoureux de sa ville, **Guillaume Voignier**, leader multi-entreprises, a transformé sa maison d'enfance, en plein cœur de Clairlieu, en un havre de paix propice au travail.

Pourquoi NA ? Parce que Guillaume Voignier souhaitait rendre hommage à Nicole et Albert, ses deux parents enseignants. Dans ces initiales, il symbolise aussi bien le besoin de transmission et de partage des savoirs : des valeurs qui se conjuguent entre les murs de la maison Na, au présent.

La maison NA !
3 allée des Eglantiers
06 81 77 81 93
Info.maison.na@gmail.com
Facebook La Maison Na



LES IDÉES DE LOAN, NOUVEAU À VILLERS

Loan est une professionnelle de la couture qui a exercé à Nancy durant 10 ans pour différentes boutiques. Bien dans sa commune, elle a saisi l'opportunité de créer son entreprise boulevard des Aiguillettes début septembre.


De la minutie, de la précision et de l'exigence... Son expérience auprès des clients fait mouche !

Entourée de ses deux salariées, elle propose des retouches ou des transformations de vos vêtements préférés mais aussi des créations sur mesure, en réalisant le patron de A à Z.

Si vous avez une idée en tête, n'hésitez pas à pousser la porte, avec ou sans rendez-vous.

Contact :
Les idées de Loan
48 boulevard des Aiguillettes
lesideesdeloan@icloud.com
03 83 51 62 38

Confiance : l'ADN de l'antenne emploi



Pour Annie Lorrain, conseillère municipale déléguée à l'emploi, et Marie-Eve Brochet, responsable de l'antenne emploi, il s'agit de trouver toutes les opportunités à la faveur des 654 demandeurs d'emploi villarois.

L'antenne emploi est un lieu de proximité qui propose un accompagnement aux demandeurs d'emploi villarois. Un accompagnement sur la durée avec, à la fois, des entretiens individuels les après-midis au cours desquels on définit des objectifs, et les matins, la possibilité de venir en accès libre dans le local dédié qui met à disposition du matériel informatique et un accès à Internet. On y trouve aussi de l'information et une aide ponctuelle administrative.

Les jeunes de 16 à 25 ans sont généralement adressés à la **Mission locale** par **Pôle emploi**. Les dispositifs y sont plus variés et, surtout, plus adaptés. De son côté, l'antenne emploi leur propose un accompagnement global qui consiste parfois à lever les freins qui empêchent une insertion professionnelle. C'est un complément « renforcé » à la démarche de la Mission locale et de Pôle emploi.

Rattachée au **CCAS**, l'antenne emploi reçoit aussi des personnes en difficultés.

Concernant les 16-25 ans, il s'agit souvent de

déscolarisation et de parcours complexes qui empêchent de se mobiliser autour d'un projet professionnel. Pour Annie Lorrain, conseillère municipale déléguée à l'emploi, et Marie-Eve Brochet, responsable de l'antenne emploi, l'objectif est bien de parvenir à l'insertion professionnelle de ces jeunes, dès lors qu'ils la souhaitent. Fixer des étapes, redéfinir les orientations, lever les freins... C'est un travail de confiance qui s'instaure.

Pour les autres, c'est (presque) pareil. Marie-Eve Brochet apporte soutien, confiance et opportunités dont le demandeur d'emploi doit se saisir pour avancer. Sans cela, rien n'est possible.

Quant à Annie Lorrain, elle travaille aux partenariats établis avec la Ville et rencontre les entreprises villaroises ou de proximité pour connaître leurs attentes et leurs besoins et, peut-être, les connecter à un demandeur d'emploi dont le profil matche avec l'attente.

C'est là ce qui fait la différence de l'antenne emploi : le temps, la disponibilité et la proximité.

Contactez l'antenne emploi et la mission locale : emploi@villerslesnancy.fr ou 03 83 92 12 08
Tous les matins (sauf le lundi) sans rendez-vous de 9h à 12h.
Les après-midi sur rendez-vous pour un entretien personnalisé.

L'événement

VAY AVOIR DU SPORT !

DEPUIS 2015, L'ÉVÉNEMENT RÉPUBLIQUE EN TÊTE[S] INVITE À RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT AUX QUESTIONS DE SOCIÉTÉ, DE CITOYENNETÉ ET D'ACTUALITÉ. EXPOSITIONS, RENCONTRES, DÉBATS, SPECTACLES... TOUT LE MONDE PEUT CHOISIR À LA CARTE LE RENDEZ-VOUS QUI LUI CORRESPOND LE MIEUX OU TITILLE SA CURIOSITÉ.

2020 aurait dû être une année exceptionnelle de sport, marquée par la tenue des **Jeux de Tokyo**. Le contexte sanitaire mondial en aura voulu autrement, repoussant cet événement planétaire ; le confinement national également, nous obligeant à reporter notre 6^e édition de **République en tête[s]**.

2021 promettant un retour à la presque normale, Villers-lès-Nancy, nouvellement labellisée **Ville Active et Sportive**, fêtera donc le sport autrement. **République en tête[s]#6** vous offre un focus inédit sur le sport, ses pratiques, ses cultures, la citoyenneté, la solidarité, le vivre ensemble : des valeurs projetées sur le devant de la scène pendant cette crise sanitaire hors normes. **République en tête[s]#6** se déroule du 5 au 19 novembre avec une grande journée pour petits et grands, sportifs ou non, le **samedi 6 novembre**. Découvrez le programme !

Rencontres : je mets mon grain de sel !

Les rencontres avec des spécialistes, ça permet de découvrir d'autres points de vue, de prendre de la hauteur et d'élargir son horizon. Et parce que vous avez sans doute un avis à partager sur la question, vous êtes les bienvenus !

Esport : un sport comme les autres ? Rencontre à la MJC Jean Savine, 16h

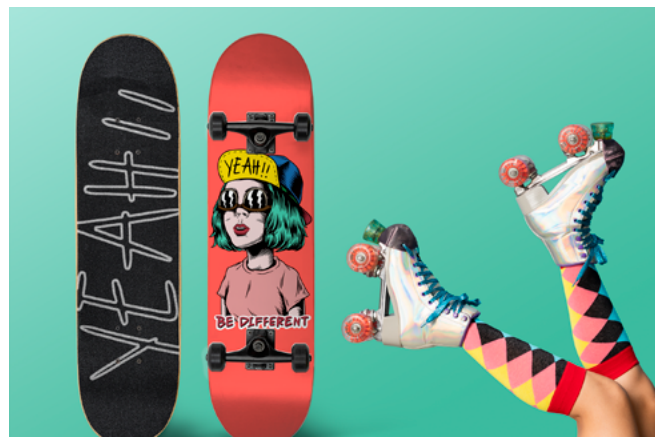
Le monde du jeu vidéo a ses propres tournois et ses champions : c'est l'e-sport. Aujourd'hui, certains champions d'e-sport ressemblent à s'y méprendre à des champions traditionnels. Ils signent un contrat, s'entraînent plusieurs fois par semaine, sont suivis par des coaches et une équipe médicale... Les grandes compétitions se déroulent en public, et sont suivies en direct sur Internet par des millions de fans. L'audience est telle que les

tournois se multiplient avec, parfois, des dotations pécuniaires importantes. Reste à savoir si l'e-sport doit vraiment être considéré comme un sport. Et, qui sait, devenir discipline olympique.



Sports urbains, pratiques libres : réinventer la ville ? Rencontre à la MJC Jean Savine, 19h

Révélateurs de nouveaux rapports à la ville et à la société, pan de cultures tantôt alternatives tantôt complètement intégrées aux modes de vie urbains, prenant pour espace de jeu des lieux insolites, les sports urbains sont une manière d'adapter une activité physique à son environnement quotidien, mais plus encore de revisiter notre rapport à la cité. On en parle !



République en tête [s]



DÉMONSTRATIONS, ANIMATIONS ET PROJECTIONS - GRATUIT

SAMEDI 6 NOVEMBRE, DE 14H À 21H

- Mini-tournois esports : *FIFA* et *Fortnite*
MJC Jean Savine, de 14h à 20h, proposés par **Pandor Concept**
- Animations intergénérationnelles esports :
Mario Kart et *Super Smash Bros*
MJC Jean Savine de 14h à 21h, proposées par **Pandor Concept**
- **Modules Esports** - MJC Jean Savine, de 14h à 21h, proposés par **Hélios Gaming School**
- **Initiation danse hip-hop** et démonstration
MJC Jean Savine, de 14h à 18h, proposée par **Clairlieu Animation**
- Démonstrations **initiations sports urbains**
Stade Roger Bambuck de 14h à 18h

ET AUSSI...

Sam. 13 nov. - 20h30 - Les Ecraines
Mimoun et Zatopek, spectacle du **Collectif des 3 Mulets**, écrit et mis en scène par Vincent Farasse, avec Ali Esmili

Mer. 17 nov. - 17h00 - COSEC Marie Marvingt

Table-ronde « **Les jeunes et l'arbitrage : valeurs et engagement** » en partenariat avec l'UNSS et le Villers Handball

Ven. 19 nov. - 18h45 - Château M^{me} de Graffigny

Rencontre avec **Béatrice Houchard**, auteur de **Le tour de France et la France du tour** (Calmann Lévy, 2019).

Du 5 au 19 nov. - Hall de l'Hôtel de Ville
Exposition **Le sport : histoire(s) d'être(s) ensemble 1936-2016**, produit par le **Musée national de l'éducation**

Plus d'infos sur www.villerslesnancy.fr

Le dossier

Si son calendrier a été bousculé, crise sanitaire oblige, le PLUi devrait entrer en vigueur en 2023. Des ateliers ont déjà eu lieu, associant la population. On est dans la phase d'élaboration des grandes orientations qui sont débattues en conférence des Maires. Va suivre une étape importante pour le public : l'enquête publique.

La ville de demain



Penser aujourd'hui la ville de demain

IL PARAÎT QUE ÇA BÉTONNE...

Certains permis de construire soulèvent parfois des inquiétudes parmi les habitants. Le rôle de la Ville pourrait être de délivrer des tampons sur ce document mais elle a décidé aussi d'être médiateur entre les habitants et les opérateurs, dès lors que les échanges sont possibles. Certains disent que ça bétonne... C'est un point de vue qui fait parfois oublier qu'à Villers, ça préserve aussi.

Ce que la loi impose à une ville, c'est de signer un permis de construire dès lors qu'il est conforme. Sauf qu'il est nécessaire parfois d'intervenir autrement. Pour une ville, toute construction nouvelle participe à la vie publique : la tranquillité des riverains, l'augmentation de la population, l'état de certains logements qui nécessitent des reconstructions totales, l'environnement et le climat qui imposent de nouvelles normes, le tourisme qui se développe... Permettre un toit décent pour tous, c'est essentiel autant que de préserver la qualité de vie.

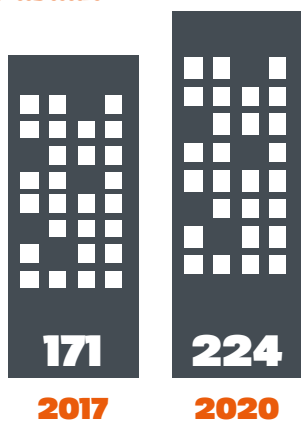
La Ville utilise donc son pouvoir de signature, même s'il est très encadré, pour dégager dès qu'elle le peut, le plus de consensus possible. Il faut alors extraire les arguments les plus pertinents portés par les riverains et les promoteurs pour s'accorder à insérer au mieux un projet dans son environnement.

Mais au centre de tout ça, il manque un acteur souvent difficile à impliquer : le propriétaire du foncier. Si celui-ci fait le choix de vendre cher son terrain à un opérateur, ce dernier densifiera son projet de logements. Il faut d'ailleurs reconnaître que le foncier est aujourd'hui assez rare à Villers. On a beaucoup classé en espace naturel, en toute conscience, et limité de fait un foncier devenu plus cher. Si un résultat le plus consensuel possible ne répond jamais aux attentes individuelles de tous, pour la Ville, il s'agit de penser collectif.

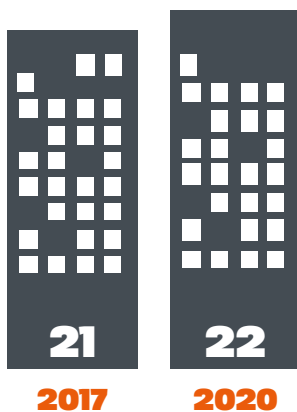
Elle essaie donc de réconcilier les acteurs. C'est parfois possible et quelques fois ça bloque, comme pour la construction du secteur Versigny où un contentieux est en cours entre le promoteur et les habitants.

Voir la cartographie des constructions en cours ou récemment achevées pages suivantes.

Déclaration préalable de travaux



Permis de construire



Des déclarations préalables en hausse grâce notamment aux nombreux dispositifs et aux aides proposées en faveur de l'amélioration de l'habitat mais une relative stagnation des permis de construire.

En chiffres

57 % surfaces urbanisées

43 % surfaces naturelles
(dont 9 % de surfaces agricoles)

418 hectares
Forêt de Haye

90 hectares
Parcs et jardins

39 hectares
Plateau de Villers

5,5 hectares
Pelouse de l'Ermitage

- 1 BOULEVARD VALONNIÈRE**
20 logements en cours d'achèvement
- 2 MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE**
Opérationnelle depuis le printemps 2021, elle offre une qualité d'accueil aux patients et un projet structurant pour l'avenir
- 3 RUE DU CHANOINE PIÉRON**
Les travaux sont achevés et les bâtiments livrés : 8 maisons individuelles en accession sociale et un petit collectif de 6 logements sociaux
- 4 RUE CHARLES OUDILLE**
27 logements déjà occupés et une excellente intégration de l'immeuble qui laisse penser qu'il a toujours été là
- 5 RUE DE VERSIGNY**
Un contentieux en cours suspend la construction de 60 logements sociaux et 16 en accession sociale
- 6 RUE JEAN GIRAUDOUX**
Une petite opération de construction de 7 maisons individuelles qui se termine

- 7 BOULEVARD CATTENOZ**
Les travaux des 48 logements ont pris un peu de retard lié à la crise sanitaire
- 8 RUE BICHATON**
Les 50 logements sont terminés et occupés
- 9 RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE DU PLACIEUX**
Le bâtiment a été livré en 2020. Les 215 logements étudiants seront englobés dans le décompte 2021 des logements sociaux dans le cadre de la loi SRU en janvier 2022
- 10 RUE DES POTIERS**
Projet en cours sur l'ancien site d'Enedis
- 11 AVENUE ANDRÉ MALRAUX**
Projet de 80 logements en accession sociale et locatif. Après concertation avec les habitants, 71 logements plus grands sont à l'étude. Un permis modificatif doit être déposé
- 12 BOULEVARD DES AIGUILLETES (Villers et Nancy)**
57 logements individuels et collectifs dont 18 à Villers et du retard lié à la crise sanitaire

Les constructions récentes et les nouveaux projets tiennent compte des exigences du PLUi, notamment dans la lutte contre l'étalement urbain.

Forêt Domaniale de Haye



LES PROJETS EN COURS



REMICOURT

Les collectifs du village seniors sont occupés et les travaux des pavillons se terminent

SAINT-FIACRE

Les 153 logements étudiants ont été livrés en 2020

RUE DE VANDOEUVRE

Construction à venir d'un petit collectif de 11 logements

PARC DE BRABOIS

(Villers/Vandoeuvre)
Les travaux de réhabilitation du château se poursuivent. Le permis de construire sur le site des écuries est en cours d'instruction

zoom sur...

Le **plan local d'urbanisme intercommunal** (PLUi) est un outil stratégique de planification et de programmation qui explore les enjeux d'un territoire, pour construire un **projet d'aménagement et de développement durables** (PADD), traduit en règles d'urbanisme applicables à tous.

Le PLUi du Grand Nancy constitue une formidable opportunité de donner naissance à une vision partagée de l'avenir de notre territoire, établie selon ses besoins et dans le respect des principes du développement durable.

Actuellement, le territoire du Grand Nancy est couvert par 19 Plans locaux d'urbanisme (PLU) et 1 Plan

d'occupation des sols (POS), dont la cohérence et l'harmonisation préfigurent déjà l'élaboration du PLUi.

Le PLUi doit intégrer les lois Grenelle II de 2010 et ALUR de 2014 qui renforcent le rôle des intercommunalités dans la définition des politiques liées à l'urbanisme, à l'habitat, aux déplacements et à l'environnement.

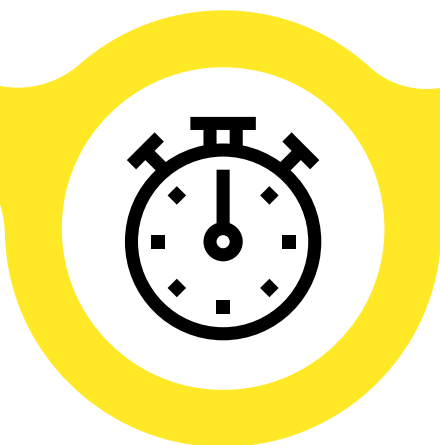
2016 > 2017

Élaboration du diagnostic et des enjeux du PLUi

- Ouverture de la concertation avec le public dans chaque commune et au Grand Nancy,

02

⋮



⋮

⋮

01

2015

Lancement de la démarche

- Présentation des enjeux du nouveau PLUi.
- Rencontre avec les élus des 20 communes.
- Lancement de la démarche par délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du PLUi (objectifs et modalités de concertation).

03

2017 > 2018

Élaboration du projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- Réunions publiques dans chaque commune, ateliers de coproduction d'agglomération.
- Partage du PADD, avec un deuxième temps fort de concertation dans les communes, une saisine du conseil de développement durable du Grand Nancy (C3D).

2015-2023 : LES GRANDES ÉTAPES DU PLUi

2019

Débats sur les orientations du PADD dans les conseils municipaux puis en Conseil métropolitain

Élaboration des orientations d'aménagement et de programmation

2023

Concertation et enquêtes publiques

- Bilan de la concertation ouverte en 2016.
- Lancement de la phase administrative d'approbation (enquêtes publiques).

04

⋮



06

⋮



05

⋮

2022

Elaboration

- Elaboration des orientations d'aménagement et de programmation, du règlement et du zonage.

Harmoniser les règles

La hiérarchie des normes entre les différents documents de planification (SradDET, PLUi, SCoT) se traduit par des rapports de compatibilité entre les différents documents.

NATIONAL

Règlements, objectifs, orientations, projets d'intérêt général...

- Respect ou
- Compatibilité ou
- Prise en compte

- Règles générales d'aménagement et d'urbanisme
- Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- Stratégie bas-carbone
- Orientations fondamentales gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- Loi littoral et loi montagne
- Opération d'intérêt national (OIN) et Projet d'intérêt général (PIG)...

RÉGIONAL

Objectifs stratégiques
Règles générales



Accéder au SRADDET Grand Est territoires

SRADDET

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

- Plan régional de prévention et de gestion des déchets
- Schéma régional climat air énergie
- Schéma régional de cohérence écologique
- Mobilités
- Egalité
- Numérique

- Compatibilité
- Prise en compte

LOCAL



S'exprimer sur le SCoT



Suivre les étapes du PLUi

Programme local de l'habitat (PLH)
Plan de déplacements urbains (PDU)
Plan climat air-énergie territorial (PCAET)
Charte parc naturel régional (PNR)

SCoT

Schéma de cohérence territoriale

- Projet de territoire
- Cohérence d'ensemble des politiques en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

PLUi

Plan local d'urbanisme intercommunal

- Le PLUi doit être compatible avec le Schéma de cohérence territoriale Sud Meurthe-et-Moselle qui fixe les grandes orientations de développement du territoire à horizon 2038 et confirme le rôle de pôle urbain métropolitain du Grand Nancy.

Les enjeux du PLUi

La hiérarchie des normes entre les différents documents de planification (**schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires, schéma de cohérence territoriale et plan local d'urbanisme intercommunal**) se traduit par des rapports de compatibilité entre les différents documents qui se superposent.

Par exemple, concernant la politique générale de préservation des espaces

naturels et agricoles, la prise en compte doit intégrer les normes régionales et celles du SCoT.

Elles dictent un certain nombre d'effets sur le PLUi : on ne peut aujourd'hui céder de nouveaux espaces à l'étalement des zones urbaines, d'où l'incitation à mieux utiliser les espaces déjà artificialisés.

Même chose pour la création de zones d'activités économiques ou de secteurs résidentiels : les schémas de transports doivent

coïncider. Le PLUi sert à ça : traduire avec l'ensemble des acteurs la métropole de demain.

L'aspect qualitatif du PLUi sera aussi essentiel. Intégrer les eaux galopantes dans le réseau, privilégier des matériaux de construction, définir la gamme des couleurs des immeubles et des maisons...

Tout cela sera débattu en 2022 et vous aurez la parole !

LE PLUi, UN OUTIL MAJEUR POUR GÉRARD PALTZ, ADJOINT AUX TRAVAUX ET À L'URBANISME



Le PLUi accompagne les mutations de la ville, en fixant des règles qui encadrent les projets d'aménagement ou de construction.

Il anticipe les enjeux environnementaux et les grands défis auxquels nous avons à faire face en misant sur des formes urbaines adaptées (trames vertes et bleues, modes de déplacement doux, intégration de la nature en ville...).

Pour Gérard Paltz, c'est un dispositif majeur du vivre ensemble : il permet l'évolution du tissu urbain tout en favorisant la mixité et en préservant le cadre de vie. C'est le garant d'une gestion apaisée de l'espace, toute autorisation d'urbanisme s'inscrivant dans ses prescriptions : « le PLUi s'impose à la fois aux élus et aux constructeurs (particuliers ou promoteurs) parce qu'il assure objectivité et égalité de traitement. C'est aussi un instrument de démocratie participative. Il permet à la population de contribuer à la réflexion sur le devenir de la cité. Son évolution donne lieu à des concertations et des enquêtes publiques au cours desquelles chacun peut formuler un avis. Au-delà de la consultation citoyenne, le PLUi est un mécanisme de cohésion sociale à l'échelle de la Métropole. La participation des 20 communes favorise la notion de territoire partagé, le rayonnement et l'attractivité de l'agglomération et donc de Villers. »

Agenda

NOVEMBRE

JUSQU'AU 5 NOV

Exposition **rétrospective 2020 NJP** - Photographies de **Jean-Luc Karcher** et **Philippe Leher**
Centre Les Ecraignes - Entrée libre du lundi au vendredi, 8h30>12h et 13h30>17h
Infos : 03 83 92 32 40

JUSQU'AU 28 NOV

Bluette et Ronchon
Spectacle pour les 2 à 8 ans
Théâtre La Cachette
11 rue de Laxou
10h30 et 16h - Tarif : 10 €
Infos : 03 72 47 04 54
www.lacachette.fr

DU 1^{ER} AU 22 NOV

2^e concours de dessin sur le thème **Saint-Nicolas en voyage** proposés par l'**association des commerçants du Placieux Haussonville**
Pour les enfants de 5/8 ans et 9/14 ans
Infos : 07 82 91 20 30
Facebook Association des acteurs Placieux Haussonville



DU VEN 5 AU VEN 19

République en tête[s]#6 Sport et citoyenneté
Exposition **Le sport : histoire(s) d'être(s) ensemble** (1936/2016)
Spectacle, tables rondes, rencontres
Infos : 03 83 92 32 40 et sur www.villerslesnancy.fr

JEU 11

103^{ème} Commémoration de l'armistice de 1918 organisée par la **FNACA**
Monument aux morts - 9h45
Infos : 03 83 92 32 40



SAM 13

Spectacle **Mimoun et Zatopek**, du collectif **Les Trois Mulets**
Texte et mise en scène Vincent Farasse avec Ali Esmili
Les Ecraignes - 20h30 - Tarifs : 10 €
Infos : culture@villerslesnancy.fr ou 03 83 92 32 40



DU MER 10 AU 30

Plus loin, exposition de **Didier Gary** - Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre du mercredi au samedi 14h>18h30 et dimanche et jours fériés 14h>18h
Infos : 03 83 92 32 40

VEN 12 & SAM 13

Véra, comédie de **Peter Zelenka**, adaptation de **Pierre Notte**
Mise en scène de Patrick Schoenstein
Théâtre de la Roële
20h45 (VEN) 19h30 (SAM)
Tout public / Tarifs : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

SAM 13

La prune. Derrière cet humble fruit, un univers, conférence de **Marie Treps** proposée par FLORAINE - Gratuit
Jardin Botanique JM Pelt - 14h30
Infos : 06 11 14 51 83 ou vernier-francois@bbox.fr

MAR 16

Rencontres santé **Grandir au naturel : les cosmétiques**
Cycle de 4 ateliers proposés par **La Mutualité Française Grand Est**
Les Ecraignes - 20h - Gratuit
Infos : 06 49 85 62 31 ou inscription@mfge.fr

JEU 18

De l'écriture à la bibliothèque, conférence d'**Anne Bard** proposée par **Traditions et solidarité en Lorraine** - Entrée libre et gratuite
MJC Jean Savine - 15h
Infos : 03 83 28 44 19



VEN 19

Les rencontres littéraires de Villers-lès-Nancy accueillent **Béatrice Houchard**
Château M^{me} de Graffigny
18h45 - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



DU VEN 19 AU DIM 21

Véra, comédie de **Peter Zelenka**, adaptation de **Pierre Notte**
Mise en scène de Patrick Schoenstein - Théâtre de la Roële
20h45 (VEN) 19h30 (SAM) 16h (DIM)
Tout public / tarif : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

SAM 20

Marché de la Saint-Nicolas
organisé par l'**APE Albert Camus**
MJC Jean Savine - 14h30>19h
Spectacle **La sorcière**
Scraboutcha à 15h30 par la Cie
Incognito - Entrée libre
Infos : apecamus54@gmail.com

DIM 21

Concert d'orchestre à vents et percussions du Conservatoire régional du Grand Nancy
organisé par le **Lions Club Nancy Stanislas Doyen**
Les Ecraignes - 20h30 - Tarifs : 15 €
Réservation obligatoire :
06 17 29 00 17 ou
lions.stanislas@gmail.com

SAM 20 & DIM 21

Rendez-vous Prestige de la Saint-Nicolas organisé par
l'association **Tendances Création**
Les Ecraignes - Entrée libre
Infos : idalinacreations1@free.fr

SAM 20 & DIM 21

Expo-vente de produits du commerce équitable organisée
par **Sel et Lumière** - Entrée libre
Centre du Placieux - Sam 10h>12h
et 14h>17h dim 14h>17h
Infos : contact@eevn.org
www.eevn.org

MAR 23

Visite de quartier Remicourt
Echangez avec le Maire et les élus
16h>18h
Infos : 03 83 92 12 12

DU MAR 23 AU 2 DÉC.

Exposition **Les femmes, la mode, toute une histoire.**
Une cinquantaine de modèles de poupées Petitcollin et un escape game ! Entrée libre
Château M^{me} de Graffigny
10h>12h et 14h>18h30
Infos : 03 83 28 44 19
mjcsavine@gmail.com

MER 24

Repair café
MJC Jean Savine - 18h30
Entrée libre

Infos : 03 83 92 12 17 ou
repaircafe@villerslesnancy.fr

JEU 25

Rencontre avec **Philippe Bruant**
proposée par **Traditions et solidarité en Lorraine**
MJC Jean Savine - 15h
Entrée libre et gratuite
Infos : 03 83 28 44 19 ou
mjcsavine@gmail.com



VEN 26

Ciné-concert **Sherlock Junior** de **Buster Keaton** (1924)
Interprétation musicale, piano et composition de **Pierre Boespflug**
20h30 - MJC Jean Savine - Tarif : 12 €
Infos : 03 83 28 44 19



VEN 26

Michel Meis 4TET
Concert jazz
20h30 - Théâtre de la Roële
Tarif : 10 €
Infos : theatredelaroele.fr

SAM 27

Expo-vente caritative de
l'association **L.A.T.E.L.I.E.R.**
14h>18h - MJC Jean Savine
Entrée libre
Infos : 03 83 28 44 19



SAM 27

Défilé de la Saint-Nicolas
organisé par le **Comité des fêtes**
A partir de 15h30
Infos www.villerslesnancy.fr

SAM 27

Fête de la Saint-Nicolas
devant Monoprix proposée par
l'**association des commerçants du quartier Placieux Haussonville**
15h>17h - Gratuit
Infos : 07 82 91 20 30

SAM 27 & DIM 28

Les amours de Jacques le fataliste
Pièce de théâtre de **Francis Huster**
d'après **Denis Diderot** mise en scène
par Patrick Schoenstein - Théâtre de
la Roële - 19h30 (SAM) 16h (DIM)
Tout public / Tarifs : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

MAR 30

Rencontres santé **Grandir au naturel : chambre de bébé et sensibilité aux perturbateurs endocriniens**
Cycle de 4 ateliers proposés par **La Mutualité Française Grand Est**
Centre Le Placieux - 20h - Gratuit
Infos : 06 49 85 62 31 ou
inscription@mfge.fr

Agenda

DÉCEMBRE

JUSQU'AU 19 DEC

Plus loin, exposition de **Didier Gary** - Galerie M^{me} de Graffigny
Entrée libre du mercredi au samedi 14h>18h30 et dimanche et jours fériés 14h>18h
Infos : 03 83 92 32 40

MAR 16

Rencontres santé **Grandir au naturel : l'alimentation**
Cycle de 4 ateliers proposés par **La Mutualité Française Grand Est**
Les Ecraignes - 20h - Gratuit
Infos : 06 49 85 62 31 ou inscription@mfgfe.fr



DU VEN 3 AU DIM 5

Les amours de Jacques le fataliste Pièce de théâtre de **Francis Huster** d'après **Denis Diderot** mise en scène par Patrick Schoenstein
Théâtre de la Roële
20h45 (VEN) 19h30 (SAM) 16h (DIM)
Tout public / Tarifs : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

DIM 5

Marche de nettoyage de Noël
10h - Deux lieux de rdv :
Place Jeannon L'Arbalétrier et
Skate park de Clairlieu

DU VEN 10 AU DIM 12

8 femmes, comédie policière de **Robert Thomas** mise en scène par Célénie Crillon et Patrick Schoenstein
Théâtre de la Roële
20h45 (VEN) 19h30 (SAM) 16h (DIM)
Tout public / Tarifs : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

SAM 11

Impact de l'homme sur les paysages, conférence de **Pierre-Antoine Precigout**, proposée par FLORAINE - Gratuit
14h30 - Jardin Botanique JM Pelt
Infos : 06 11 14 51 83 ou vernier-francois@bbox.fr

SAM 11 & DIM 12

Spectacle de Noël **La parade des animaux**, proposé par le **Comité des fêtes** - Gratuit sur réservation
15h - Les Ecraignes
Infos : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

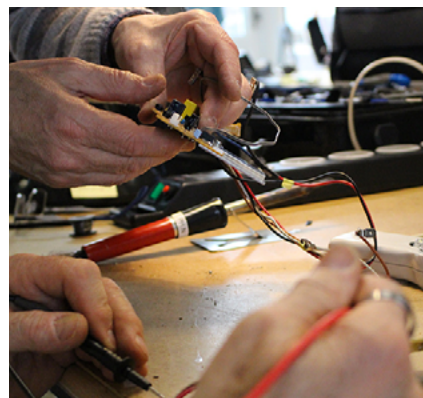


DU 13 AU 17

2° concours du pull de Noël
Règlement sur www.villerslesnancy.fr
Infos : 03 83 92 32 40 ou culture@villerslesnancy.fr

MAR 14

Le Cercle des lecteurs
Château M^{me} de Graffigny
19h30 - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40



MER 15

Repair café
MJC Jean Savine - 18h30
Entrée libre
Infos : 03 83 92 12 17 ou repaircafe@villerslesnancy.fr



VEN 17 & SAM 18

Véra, comédie de **Peter Zelenka**, adaptation de **Pierre Notte**
Mise en scène de Patrick Schoenstein
Théâtre de la Roële
20h45 (VEN) 19h30 (SAM)
Tout public / tarif : 14 / 10 €
Infos : 03 83 40 64 93
www.theatredelaroele.fr

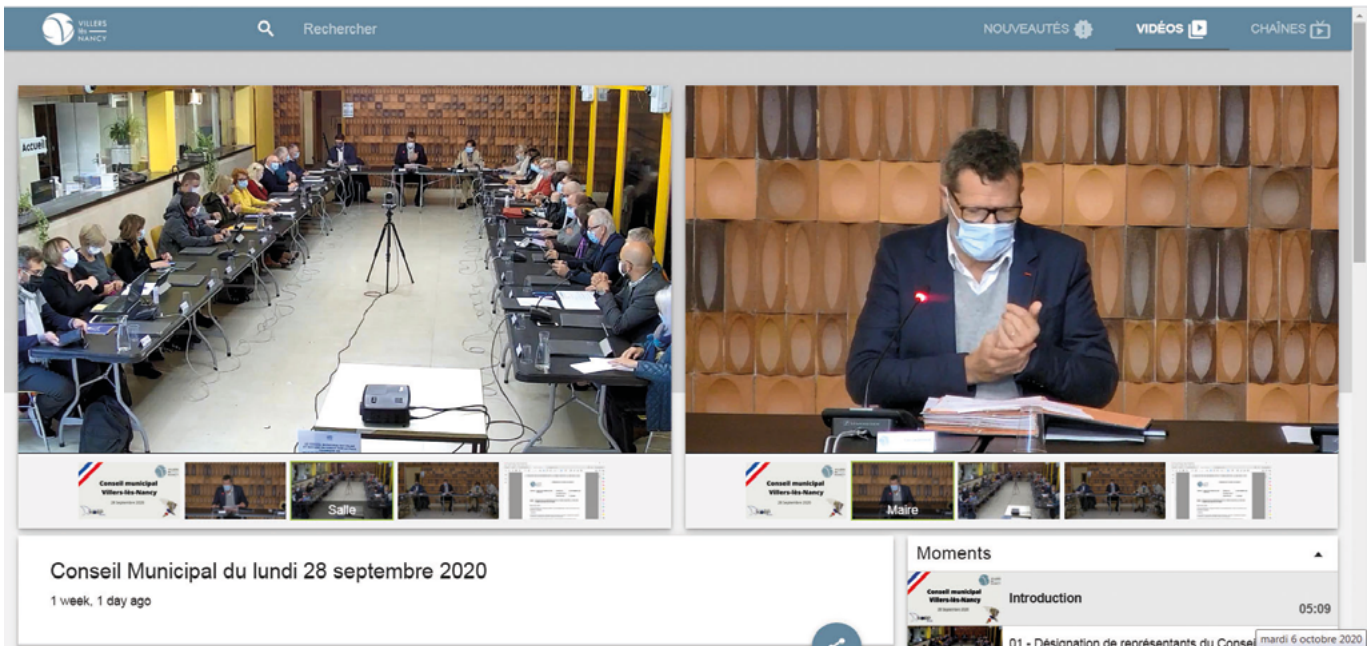
DIM 19

Concert de Noël avec **Faridol** proposé par l'association **Les Amis de l'Orgue Saint-Fiacre**
16h - Eglise Saint-Fiacre - Entrée libre
Infos : 03 83 92 32 40

LE CONSEIL MUNICIPAL EST EN LIGNE !

Revivez ou découvrez les débats sur :
www.villerslesnancy.fr dans la rubrique Mairie

Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la newsletter ou suivez-nous sur la page Facebook !



RETROUVEZ L'AGENDA DES SORTIES SUR
WWW.VILLERSLESNANCY.FR

FAITES PASSER L'INFO !

**ANNONCEZ VOS
ÉVÉNEMENTS DE L'HIVER !
ENVOYEZ-NOUS VOS
INFORMATIONS AVANT LE
26 NOV. 2021**

**Mairie de Villers-lès-Nancy
Service Communication
03 83 92 32 48 ou
communication@villerslesnancy.fr**

VOTRE VOISIN NE REÇOIT PAS VILLERS NOUVELLES ?

Plusieurs explications sont possibles :

Il a choisi de participer à la réduction des déchets en apposant un autocollant Stop pub ou il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant ses nom, prénom, adresse et téléphone par mail à : communication@villerslesnancy.fr ou par courrier :

Mairie de Villers-lès-Nancy, service communication,
Esplanade Simone Veil, boulevard des Aiguillettes, 54600 Villers-lès-Nancy.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lilou DREIER	09/05/2021
Salomon OGBALET	16/05/2021
Maxime GRANGÉ	23/06/2021
Bianca MARTIN RITTER	21/07/2021
Constance MARENGHI	26/07/2021
Elisa LEMAITRE	29/07/2021
Ailynn MEZIANILI	11/08/2021
Simone BOSTAETTER	11/08/2021
Apolline DEVITERNE BLAISE	17/08/2021
Victoire DO KRIER	20/08/2021
Isaac SALEP	25/08/2021
Louis MAIRE	06/09/2021
Isaac DEMEY	19/09/2021
Théophile THOMAS	19/09/2021

MARIAGES

Nassrine MABCHOUR et Tanguy MUNIER	03/07/2021
Emilie HENRY et Stéphane SIMON	03/07/2021
Anne SEADE et Olivier LATAILLE	10/07/2021
Julie BOURION et Yohann POULART	17/07/2021
Louise SCHAMBER et Oluwatosin FAMUYIWA	07/08/2021
Cécilia RICHARD et Merwan GINET	28/08/2021
Cassandra WALQUAN-BAILLON et Florian SANTUCCI	11/09/2021
Amélie COLLET et Clément FLORENTIN	18/09/2021

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Les services administratifs de la ville de Villers-lès-Nancy sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

MSP

La maison des services publics de Clairlieu est ouverte le mardi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture le lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h, et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30

POLICE MUNICIPALE

Permanence de 9h à 11h les mardis matins
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
03 83 92 12 13

ÉTAT-CIVIL

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Hôtel de Ville

GRAND NANCY

Signaler un défaut sur le domaine public :
Allo voirie : 03 83 91 81 71
www.g-ny.org

Si vous repérez une personne âgée en situation d'isolement

**CONTACTEZ-NOUS AU
03 83 92 12 16**





EXPRESSION DU GROUPE VILLERS VERTE ET SOLIDAIRE

LE GROUPE MAJORITAIRE VILLERS ENGAGÉE

Les conseils de quartiers à Villers : que sont-ils devenus ?

Historiquement, les conseils de quartier ont été implantés sur Villers-Lès-Nancy en 2003 par la majorité précédente. Les habitants choisissaient leurs représentants et un siège était réservé à l'opposition..

En 2014, à l'arrivée de M. Werner, cette place pour l'opposition a disparu mais les conseils de quartier ont poursuivi leurs travaux pendant les six années de mandature (2014 -2020).

En février 2020, une réunion-bilan a été proposée par la municipalité aux membres des conseils de quartier qui n'ont pas manqué de souligner leur manque d'indépendance vis-à-vis de l'équipe municipale.

Depuis 2020, une adjointe à la démocratie participative a été nommée, des débats ont lieu en commission et en conseil municipal mais l'opposition n'a pas jamais retrouvé sa place au sein de ces instances malgré nos demandes.

Au contraire, la démocratie participative villaroise va connaître une nouvelle évolution qui ne nous satisfait pas puisque le dispositif des conseils de quartier va être remplacé par un vivier citoyen et par des référents de quartier nommés par le maire.

Nous avons fait part de nos questionnements et inquiétudes quant à ce nouveau dispositif en conseil municipal à plusieurs reprises.

Quelle légitimité pour les référents qui ne seront plus choisis par les habitants mais nommés par le maire ?

Est-ce que le profil proposé du référent de quartier ne provoque pas une peur légitime par rapport au profil dressé ? Quelle action collective par secteur pour les référents de quartier ? Quel pouvoir d'action ? Il n'y a pas de budget participatif proposé pour des actions concrètes à réfléchir entre citoyens. Comment permettre l'accès à tous ? Quelle place accordée à la liberté d'action sans regard systématique de la majorité ?

L'adjointe à la démocratie participative nous a précisé que des moments sans présence d'élus seraient proposés dans ces instances ce qui nous apparaît comme essentiel.

Notre groupe est très attentif à ce dispositif car la démocratie participative sur Villers ne doit pas être un simple effet de communication. Ici, on voit bien qu'il y a un risque pour qu'une partie de nos concitoyens ne se sente pas représentée.

Actuellement, il est difficile de trouver des référents sur certains secteurs, nous invitons donc toutes les bonnes volontés à se manifester afin que tous les citoyens de Villers puissent être représentés dans ces instances.

Suite à notre demande au conseil municipal du mois de juin, nous devrions pouvoir participer aux réunions désormais.

Nous rappelons que nous sommes disponibles pour entendre et relayer vos idées et remarques.

Avant l'été, nous étions intervenus par exemple, au conseil municipal afin d'exprimer les inquiétudes légitimes qui nous avaient été transmises par des habitants du secteur Cattenoz quant au rond-point mis en place.

D'autres projets sont en cours sur la commune, nous sommes 7 élus pour vous représenter et porter vos questions et vos observations. Vous pouvez nous contacter en vous rendant sur notre page facebook "Villers verte et solidaire" (QR-code) par message privé ou nous envoyer un mail à l'adresse : Cyrille.Perrot@villerslesnancy.fr



Après un été studieux pour préparer nos prochaines actions municipales, les bonnes nouvelles de notre situation sanitaire nous donnent de l'espoir pour continuer à œuvrer pour notre cité. Enfin nous nous retrouvons, pour partager du temps à Graffigny en fête (et quelle fête !), pour participer aux assemblées générales de nos chères associations (elles ont besoin de vous), aux conseils d'écoles, pour remettre les prix des maisons décorées (merci aux participants d'embellir notre ville), pour remercier chaleureusement tous les assesseurs et scrutateurs des scrutins électifs de juin dernier que nous avons tenus grâce à eux (grâce à vous) dans les meilleures conditions d'accueil possibles. Bien sûr, en respectant les gestes barrières, et en continuant de les respecter.

De nouveaux comités de consultations, d'actions et d'échanges d'idées ont vu le jour cet automne : un comité des acteurs économiques villarois afin d'entendre les voix et interrogations des acteurs du territoire, constitué d'un panel représentatif des entreprises (profession libérale, très petite entreprise, commerçants, artisans, entreprise de taille intermédiaire). Notre premier échange nous interroge déjà sur la place des mobilités à Villers : à la fois pour ceux qui y vivent et aussi pour ceux qui viennent y travailler. Nous serons attentifs à l'étude d'opportunités d'un trolleybus (ou autre solution) qui répondent à l'ensemble des utilisateurs.

Le second comité est le comité des mobilités, qui réunit lui les acteurs associatifs et habitants villarois : il planchera également sur ce grand sujet de transport urbain, et dans sa dimension métropolitaine.

Bien-circuler à Villers.

Plusieurs travaux de voirie pendant l'été se poursuivent actuellement : le désagrément de déplacement sera vite oublié lorsque ladite voirie sera ouverte à nouveau. Comme le nouveau rond-point du pont de Villers : fluidité, protection des piétons, voie cyclable matérialisée. Car compte aussi l'attractivité : une ville qui arrête de construire, une ville qui ne bouge pas, c'est une ville qui meurt.

Un troisième dossier d'urbanisme nous attend : c'est la concrétisation de notre Plan local d'urbanisme intercommunal. Il nous permettra de définir les nouvelles règles de vie, de l'urbanisation de la ville, de ses contours, de ses espaces verts protégés et aussi de ses espaces d'habitations. Espaces partagés, espaces d'échanges, espaces de rencontre.

Tout comme notre forum Républiques en Tête[s] : nous vous préparons, pour sa sixième édition des espaces de rencontres sur le thème du sport et de la citoyenneté.

Chacun, quelque soit son âge pourra y participer. Les enfants du conseil municipal d'enfants y seront actifs autour des droits de l'enfant. Car, autre bonne nouvelle, notre dossier, âprement défendu en juillet dernier, a reçu l'approbation du comité UNICEF qui renouvelle notre reconnaissance d'être Ville Amie des Enfants. Nous pouvons être fiers, du travail accompli, du travail bienveillant pour nos enfants. Et seules deux cent communes en France le sont (à ce jour) et la première en Meurthe-et-Moselle.

Ainsi notre équipe reste à l'écoute de ces concitoyens. Oui la démocratie est bien là, réelle, et ouverte à chacun. Bien d'autres surprises viendront vous divertir à l'approche de l'hiver, nous vous en reparlerons bientôt (l'agenda est déjà bien complet). Portez-vous bien.



DIDIER GARY

PLUS LOIN



10 NOV > 19 DEC

GALERIE M^{ME} DE GRAFFIGNY



PLUS D'INFOS : 03 83 92 32 40

WWW.VILLERSLESNANCY.FR



VILLERS
lès
NANCY